LETTRE DE FRANCE

Pau, 29 février 1888.

Pau n'est plus dans Pau, et le Béarn n'est plus le Béarn. C'est une ville nouvelle et un pays transformé, qu'on ne reconnait plus sous la neige qui les couvre. Depuis huit jours, c'est-à-dire depuis le commencement du carême, on se croirait en Russie, ou au Canada. C'était peut-être le seul moyen de mettre fin au carnaval, qui menaçait de se prolonger indéfiniment si le ciel ne s'en était mêlé.

Le fait est que la neige a commencé de tomber dans la matinée du mercredi des Cendres, et son premier effet a été de déconcerter complètement les organisateurs d'un grand bal public de paysans et d'ouvriers qui devait avoir lieu dans l'après-midi, mais qui rata par suite du mauvais temps.

Un bal le mercredi des Cendres, c'est cela qui est gentil, gentil comme le dîner gras du Vendredi Saint, gentil comme tant d'autres inventions de marque républicaine. Car ce sont là des manifestations républicaines, que réprouve la grande majorité de la population béarnaise, parmi laquelle le mot républicain est synonyme de libre-penseur.

Est-ce que le carême est bien observé ici, demandais-je l'autre jour à un homme du peuple ?—Oh ! oui, monsieur, me fût-il répondu ; seulement il y a les républicains qui ne font pas le carême (textuel).

Voilà comment les rarissimes catholiques qui croient pouvoir concilier leurs principes religieux avec leur adhésion à la république athée sont confondus parmi les autres par le peuple.

***

Quoiqu'il en soit, Pau sous la neige est bien triste. Quelle surprise ! Quelle déconvenue ! Quel désarroi ! La région avait échappé, en décembre et janvier, aux bourrasques qui ont ravagé alors la Provence, l'Italie, et même l'Espagne ; mais elle a subi le général cette fois, et elle est enneigée comme le reste de la France et comme le nord de l'Espagne. C'est absolument inouï, et désagréable en conséquence, sans parler des dommages causés aux cultivateurs. On n'a rien vu de pareil depuis cinquante ans.

Ce n'est pas qu'il fasse très froid. Le thermomètre (centigrade) ne descend pas au-dessous de zéro, mais il ne se passe pas de jour sans qu'il tombe de la neige, et dans les maisons et les hôtels on grelotte, avec les feux de cheminée ou les poêles de faïence.

Et personne n'ose sortir. Les étrangers, aussi bien que les natifs, sont tout effarés comme s'ils n'avaient jamais connu l'hiver. On dirait qu'ils ne savent plus mettre un pied devant l'autre, et ils font assez l'effet des chats du printemps à la première neige de l'automne. C'est à faire regretter, pour la circonstance, nos chaudes habitations canadiennes, et nos froids intenses mais secs, et moins désagréables que ceux-ci parce qu'on s'y attend et que l'on sait se garer. Mais ici, on souffre de la froidure au dehors et on ne parvient pas à maintenir une température convenable à l'intérieur. La circulation et les affaires sont suspendues. Il n'y a pas de traîneaux, et les cochers de place refusent de faire le service avec leurs véhicules ordinaires. C'est au point que, dans la matinée, les personnes qui veulent partir, prendre le chemin de fer, sont obligées, si elles ne possèdent pas d'attelages à elles, de faire transporter à bras leurs bagages jusqu'à la gare, les cochers étant devenus introuvables avant le haut du jour.

Fort heureusement, il est impossible que cela dure davantage, on attend le beau temps d'une heure à l'autre, et précisément, le soleil vient de reparaître et la chaleur avec lui, au moment où je ferme ma lettre. Nous sommes sauvés.

***

Il est entendu, d'ailleurs, que c'est l'hiver aux déceptions, presque partout, voir même en Algérie, où Mgr Lavigerie, entre autres, a tant souffert du froid exceptionnel de cette saison. Quant à Paris, on n'y a pas vu autant de neige depuis 1879, et voici ce qu'on m'en écrit :

"Paris n'a jamais été plus maussade "et triste à habiter que depuis les deux "derniers mois. Neige, pluie, vent, froid "vif,—voilà les agréments atmosphéri-"ques dont nous jouissons. C'est décou-"rageant, vraiment, et vous êtes heureux "de jouir d'une température printanière "comme celle de Pau."

La "température printanière" a subi un temps d'arrêt assez notable. Mais c'est égal, nous avons toujours la consolation de savoir qu'on n'était pas mieux partagé dans les autres villes de France ; et puis il y a un proverbe qui dit que c'est encore une petite satisfaction de faire envie, quand même on n'en serait pas digne.

***

Les Frères des Ecoles Chrétiennes et leurs anciens élèves et amis, si nombreux au Canada, ont dû se réjouir, ces jours derniers, en recevant la grande nouvelle de la béatification du Vénérable Jean-Baptiste de Lasalle. C'est tout un évènement, en effet, dans le monde religieux et dans le monde enseignant. Le bienheureux de Lasalle est le patron tout désigné des institutions primaires en général, et particulièrement de ces modestes et dévoués religieux, qui ont l'honneur de pouvoir le réclamer comme le fondateur de leur Ordre.

Cette reconnaissance solennelle des vertus héroïques de la sainteté de ce grand bienfaiteur public, était depuis longtemps désirée par ses admirateurs. Le Frère Réticius, avec qui nous avons eu l'avantage et le plaisir de faire le voyage de New-York à Paris l'automne dernier, nous en avait parlé comme d'une chose très probable, et cet éminent religieux se faisait d'avance une fête d'être en France à cette occasion. Cette joie lui était réservée, en effet, ainsi que l'honneur d'aller représenter son Ordre à Rome aux fêtes du jubilé pontifical.

Jean-Baptiste de Lasalle, qui était aussi humble que charitable et zélé pour le bien des âmes, avait voulu que les religieux, ses disciples, restassent de simples frères et ne puissent prétendre aux honneurs de la prêtrise. Et dans la carrière de l'enseignement, il leur avait réservé la partie la plus modeste, celle de l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire ne devant être que l'exception pour eux. Voilà maintenant ce héros de l'humilité au rang des saints que l'Eglise honore et invoque.

Sa béatification fait plus de bruit que celle des jésuites qui ont été canonisés récemment parce qu'elle a un caractère tout spécial, en ce qu'il s'agit du fondateur d'un Ordre nombreux et répandu, et d'une célébrité qui brille au premier rang dans l'histoire de France. Dans quel pays les fils de Jean-Baptiste de Lasalle n'ont-ils pas pénétré et fait du bien ? Combien de noms sont plus vénérés que le sien, de mémoires plus bénies que la sienne. Et puis, l'Ordre illustre de Loyola n'en est plus à compter les saints qu'il a produits ; leurs noms pourraient remplir un calendrier.

***

Le ministère Tirard suit l'exemple de ses prédécesseurs et fait des nominations de fonctionnaires, lui aussi, parmi les députés. On a des notions différentes des nôtres, à cet égard, en France, et si la chose occasionne parfois des critiques c'est plutôt au point de vue de l'homme qu'au point de vue du principe. C'est ainsi qu'on fait des gorges chaudes, présentement, à propos d'un député fort peu lettré, du nom de Papinaud, qui vient d'être nommé gouverneur d'une colonie quelconque dont, la veille encore, il ignorait absolument la situation géographique et même le nom. Il y eut d'autres choix plus excusables, cependant, tels que celui de M. Constans et celui de M. Paul Bert, avec des traitements de 200,000 francs, pour les empêcher de regretter leur indemnité parlementaire. En Angleterre, on confie des missions semblables à des membres de la chambre des lords, qui n'en conservent pas moins leur titre pour cela avec leur mandat législatif et tout le prestige qu'il comporte.

***

Les communards de Paris continuent à faire leurs petites manifestations périodiques. Un incident digne d'être noté a marqué la dernière de ces réunions, composée d'environ trois mille pétroleux et conspirateurs anti-sociaux de l'un et de l'autre sexe, portant le bonnet phrygien et l'écharpe rouge en guise de "perruque blonde et collet noir." On a inauguré un nouveau chant national, en remplacement de la *Marseillaise*, que l'on trouve démodée. Cela se gueule sur l'air de la *Carmagnole* et se versifie comme suit :

Avec les bourgeois aujourd'hui,
Entre nous tout est bien fini.
Quant aux gendarmes, aux roussins
Aux fusilleurs, aux assassins,
Leur compte sera bou
Aux jours du rigodon !

Dansons la Communarde
Et tenons bon ! (*bis*)
Dansons la Communarde,
Et tenons bon
Nom d'un nom !

Ce nouvel air s'appelle la *Communarde*, tout bonnement. Il est on ne peut plus charmant, comme on voit, et plein de promesses pour les *bourgeois*, dont c'est le tour de passer par la lanterne, après les aristocrates. L'allusion aux *fusilleurs* et *assassins* est, aussi, pleine de délicatesse, et propre à charmer les oreilles de ces excellents opportunistes qui ont fait revenir de Nouméa les non-fusillés et les non-assassinés.

Communarde et Carmagnole, Carmagnole et Communarde ! Cela promet pour la "prochaine flambée," dont les pétroleurs parlent entre eux comme d'un évènement certain, et rapproché.

L'air de la Carmagnole est bien connu dans nos campagnes canadiennes, grâce à la parodie qu'en ont faite les royalistes après 1793 et qui s'est répandue, on ne sait comment, dans le Bas Canada. Tout le monde la connait, et l'on pourra aisément juger du nouveau morceau, dont les mots s'adaptent parfaitement à l'air, tout comme le refrain populaire :

Dansons à la gamelle,
Vive le son (*bis*),
Dansons à la gamelle,
Vive le son
Du chaudron !

La *Communarde* ne pourra manquer d'être d'un bon effet dans le paysage de la grande Exposition de l'année prochaine, destinée à commémorer la glorieuse Révolution de 89-93, laquelle avait produit la *Marseillaise*, la *Carmagnole* et le *Ça ira*. La *Communarde* est le chant de l'avenir, des "nouvelles couches."

***

Je vous ai dit un mot déjà au sujet des Canadiens qui sont venus à Pau cet hiver. Ce sont le lieutenant-colonel Belle et Mme Belle, de Montréal, M. Elzéar Pouliot, avocat, de Fraserville, Mme Pouliot et Melle Pouliot.

M. et Mme Belle n'ont passé que quelques jours ; ils ont quitté ensuite pour Cannes, où ils sont encore. La famille Pouliot a passé trois mois et est partie ces jours derniers pour l'Italie. Madame Pouliot souffrait d'une grave maladie des poumons et les médecins l'avaient obligée à quitter le Canada pendant l'hiver. Elle s'est fait traiter, ici, par le Dr Edmond Robillard, et elle est repartie complètement rétablie.

Je n'ai pas mis le Dr Robillard au nombre des Canadiens de passage, pour la raison qu'il est fixé à Pau depuis plus d'un an, avec sa famille. Il voyageait depuis cinq ou six ans pour la santé d'un de ses enfants, atteint d'un mal bien difficile à guérir, et ce n'est qu'ici qu'il a trouvé ce qu'il cherchait pour son petit malade, le climat voulu, l'atmosphère appropriée.

Ce brave docteur n'aime pas moins sa patrie, malgré cette longue absence. Je le soupçonne même d'avoir un tant soit peu la nostalgie. Le Canada est bien une véritable patrie, puisque ses enfants le regrettent même dans la vieillemère-patrie, la France.

Avec la famille Pouliot, avec la famille Belle, avec nous, que de causeries sur le Canada, sur Montréal particulièrement. Car le docteur est montréalais *dans l'âme*. Il connait sur le bout de son doigt la ville qui l'a vu naître, où il a brillé au premier rang de la profession médicale. Que de réminiscences, que de souvenirs, dans sa conversation, toujours empreinte de patriotisme.

Nous causons souvent politique. Le docteur est libéral, mais il est loin d'avoir toujours été d'accord avec son parti. C'est un de ces libéraux aux idées larges qui ont vu des *questions nationales*, non pas dans des affaires où il n'y en avait pas, mais dans la question comme celle du Grand Tronc, celle de la Confédération, de l'Intercolonial, du Pacifique, de la Protection. Il se sépara résolument de ses alliés, sous le gouvernement Macdonald-Cartier, et vota contre les éteignoirs de la Pléiade rouge, qui ne voulaient pas d'un chemin de fer destiné à créer les Cantons de l'Est et à décupler la richesse de Montréal. De même sur les autres questions ayant le même cachet national.

C'est l'homme des chemins de fer. Il comprend leur valeur pour le développement du pays, et ce n'est pas lui qui se laissera prendre au mirage de l'Union commerciale, qui est la nouvelle politique du parti anti-national. Il n'est pas annexionniste, loin de là, et il admire sincèrement les grands hommes qui, comme le curé Labelle, ont foi dans l'avenir du Canada et travaillent à l'agrandissement de notre chère patrie.

En France, le Dr Robillard est lié avec plusieurs des sommités de sa profession, qui le tiennent en haute estime, et il est chaque jour appelé en consultation avec les médecins de Pau. Cela ne l'empêche pas de regretter sa chère et brillante clientèle de Montréal, qu'il compte aller retrouver dans un an ou deux.

Il y a quelques mois, le Dr Robillard a retrouvé ici, par un pur hasard, un demi-Canadien, dans la personne d'un ancien compagnon de classes qu'il n'avait pas revu depuis le collège, M. Del Torro ; un Espagnol des Antilles. Ce monsieur a fait son cours d'études au collège de Montréal, où il était de la génération du Dr Robillard, de l'honorable M. Laflamme et autres, qui se le rappelleront bien. M. del Torro habite temporairement Pau. Il a gardé le meilleur souvenir de Montréal et des Canadiens.

A. G.

PARLEMENT FÉDÉRAL

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE D'HIER

La séance est ouverte à 3 heures.

Projets de loi

Les bills suivants sont déposés et lus pour la première fois :

Bill pour permettre à la compagnie du chemin de fer d'Esquimalt et Nanaimo d'organiser un service de bateaux-passeurs au detroit de Juan de Fuca—M. Baker.

Bill concernant la compagnie du chemin de fer le Grand Tronc—M. Curran.

Bill concernant la compagnie du chemin de fer du lac Nipissing et de la baie James—M. Cockburn.

L'honorable M. CARLING dépose un bill pour modifier l'Acte concernant les brevets d'invention.

Le but de cette mesure est d'abroger la 5e clause de l'Acte et de nommer un député commissaire des brevets d'invention. D'après la loi actuellement en vigueur, le député ministre de l'agriculture remplit aussi les fonctions de député commissaire des brevets d'invention, mais il y a tant à faire aujourd'hui dans ce departement que l'on croit opportun de faire cette nomination.

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable M. COSTIGAN dépose un bill pour modifier l'Acte concernant les bateaux-passeurs.

D'après la loi actuelle, des licences sont accordées sur soumissions aux bateaux-passeurs qui font le service international ; on propose que ces licences soient accordées en vertu d'un arrêté du Conseil, et, de plus, qu'après l'expiration de la licence, si le service a été fait d'une manière satisfaisante, le gouverneur-général en conseil ait le droit de la prolonger pour une période n'excédant pas dix ans ; aussi que le gouverneur-général en conseil ait le droit de prolonger, pour une période n'excédant pas cinq ans, les licences accordées aux bateaux-passeurs faisant le service interprovincial.

Le bill est lu pour la première fois.

M. CHARLTON dépose un bill pour étendre la juridiction de la cour maritime d'Ontario.

Ce bill est lu pour la première fois.

Les relations de commerce entre le Canada et les Etats-Unis

Sir Richard CARTWRIGHT demande si l'absence du ministre des finances, qui est indisposé, va retarder le débat sur la motion qu'il a soumise au sujet des relations de commerce entre le Canada et les Etats-Unis ?

Sir Hector LANGEVIN répond qu'il n'est guère probable que le ministre des finances puisse assister aux séances de cette chambre demain ; toutefois, ajoute-t-il, si l'honorable depute d'Oxford désire que le débat ait lieu demain, tel qu'il a été convenu, le gouvernement n'y mettra aucun obstacle.

Sir Richard CARTWRIGHT—Dans ce cas, nous procéderons à discuter cette motion demain, puisque le gouvernement y consent.

Bills privés

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et deferes à différents comités :

Bill pour constituer légalement la compagnie du tunel du Canada et Michigan—M. Patterson (Essex.)

Bill concernant les compagnies de chemins de fer "Canada Southern" et "Erie et Niagara"—M. Ferguson (Welland.)

Bill pour modifier l'Acte concernant la compagnie du chemin de fer "Great Western and Lake Ontario Shore Junction Ry"—M. Ferguson (Welland.)

Bill pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer Central d'Ontario—M. Ward.

Bill pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer de Collingwood et de la baie de Quinte—M. McCarthy.

Bill concernant la compagnie du chemin de fer de Port Arthur et Duluth—M. Dawson.

Bill pour réduire le capital actions de la banque Nationale—M. Grandbois.

Bill pour ratifier certaines conventions entre la compagnie du chemin de fer le Grand Tronc, celle du "Southern" et la compagnie du chemin de fer "London et Port Stanley," ainsi que certaines conventions entre la compagnie du "London and South Eastern" et celle du "Canada Southern"—M. Small.

Bill pour modifier l'Acte concernant l'embranchement du chemin de fer de Hereford et pour changer son nom en celui de chemin de fer Hereford—M. Hall.

Bill concernant la compagnie du chemin de fer "South Norfolk."—M. Tisdale.

Examens du Service Civil

La chambre se forme en comité des subsides.

Relativement au crédit affecté au service civil, M. MULOCK dit que les examens ne devraient avoir lieu qu'aux dates fixées. Suivant lui, ce n'est que par favoritisme que l'on accorde des examens spéciaux.

L'honorable M. CHAPLEAU répond que les examens du service civil ont lieu aux dates fixées ; des examens spéciaux n'ont eu lieu que dans des cas urgents, en vertu d'un arrêté du conseil.

La publication des rapports dépend du nombre des examens : quant aux rapports des examens pour promotion, on a jugé qu'il valait mieux ne les transmettre qu'aux chefs des divers départements.

Sir Richard CARTWRIGHT est d'opinion que l'on devrait adopter en Canada le mode des examens de concours, comme en Angleterre, pour le premier stage.

L'honorable M. CHAPLEAU fait observer qu'il y a aujourd'hui 2,000 noms d'inscrits sur la liste de ceux qui ont subi avec succès des examens pour être admis au service civil et qu'il serait nécessaire ou de suspendre le système actuel, ou de le modifier sous plusieurs rapports.

L'honorable M. CHAPLEAU, en réponse à M. Mitchell, dit que les employés du service civil doivent subir des examens avant que leur nomination soit confirmée. Les directeurs de bureaux de poste et d'autres fonctionnaires qui remplissent des charges au dehors ne sont pas obligés de subir d'examens : quelques-uns, cependant, doivent en subir et ne sont pas nommés sans cela.

M. DAVIES demande quel est le nombre, par cent, des nominations faites chaque année parmi ceux qui ont réussi dans leurs examens ?

L'honorable M. CHAPLEAU répond que cela depend, naturellement, des vacances qu'il y a à remplir. Il croit que l'on fait, chaque année, une centaine de nominations.

Les examens deviennent plus sévères d'année en année et il est d'opinion que l'on a raison de dépenser $2,000 à $3,000 annuellement pour s'assurer des services de personnes compétentes à remplir les places vacantes.

L'honorable M. MITCHELL dit que c'est une dépense inutile ; suivant lui, ces nominations sont faites uniquement pour des fins politiques.

M. BURDETTE ne blâme pas le gouvernement de nommer de ses partisans à des emplois publics, car, dit il, si le parti auquel j'appartiens montait au pouvoir je m'attendrais à le voir favoriser ceux qui lui auraient donné leur appui. (Ecoutez ! Ecoutez !)

On devrait, cependant, abolir le système de faire subir ces examens et d'accorder des pensions. Lorsque mon parti montera au pouvoir, je sais qu'il nommera de ses amis à des emplois publics, malgré ce que l'on en dit aujourd'hui. (Rires et applaudissements.)

Il considère que c'est perdre du temps que de discuter une chose qui se pratique quel que soit le parti qui est au pouvoir. (Applaudissements.)

Le crédit est voté.

Les pénitenciers

Relativement au crédit affecté au pénitencier de Kingston, l'honorable M. THOMPSON, en réponse à une interpellation, dit qu'il croit qu'un forçat peut être employé à des travaux publics, dans le voisinage de la prison.

Relativement au crédit affecté au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, M. WILSON dit qu'il a remarqué qu'une certaine somme était portée aux comptes publics pour l'achat de deux gallons d'eau-de-vie pour un plum-pudding. Ce mets devait avoir une saveur agréable.

L'honorable M. THOMPSON répond qu'il ne peut en juger, n'ayant jamais fait de plum-pudding ; il n'a aucun doute, cependant, que cette quantité d'eau-de-vie a été employée.

L'honorable M. LAURIER demande comment la discipline est observée aujourd'hui, dans le penitencier ?

L'honorable M. THOMPSON répond que la discipline est bien observée aujourd'hui. De plus, je suis heureux de déclarer, dit le ministre de la justice, que l'on a fait disparaître les causes de mécontentement et d'insubordination qui existaient sous l'ancienne administration (applaudissements).

M. McMULLEN demande si 1800 boisseaux d'avoine n'est pas une quantité plus que suffisante pour la nourriture de six chevaux ?

L'honorable M. THOMPSON dit qu'on en sème une partie.

Le crédit est voté et la séance du comité est levée.

L'honorable M. FOSTER dépose sur le bureau de la chambre le rapport annuel du ministère de la marine.

Mesures du gouvernement

M. MILLS fait observer au ministère qu'il s'est écoulé près d'un mois depuis la rentrée des chambres, et que, cependant, aucun des projets de loi mentionnés dans le discours du trône, dont quelques-uns sont très importants, n'a encore été soumis au parlement.

Sir John A. MACDONALD fait observer qu'il n'y a pas encore trois semaines que le parlement siège. Le gouvernement se propose de présenter ces projets de loi aussitôt que possible. Le bill concernant les élections sera déposé dans quelques jours ; celui qui concerne les pêcheries sera présenté aussitôt que le ministre des finances sera rétabli, et le bill concernant la franchise électorale sera présenté aussi dans quelques jours.

La séance est levée à six heures.

Les Canadiens des Etats-Unis

VERGENNES—M. l'abbé Chs Dubé, du diocèse de Chicoutimi, Canada, était la semaine dernière en visite dans notre cité, l'hôte de M. l'abbé Campeau.

—M. l'abbé F. Paquet vient d'être nommé par Sa Grandeur Mgr de Burlington, vicaire de la paroisse de Rutland, en remplacement de M. l'abbé Langevin qui part pour le diocèse de Cleveland, Ohio, d'où il est venu il y a quelques semaines.

BURLINGTON—A différentes assemblées du conseil de ville, la semaine dernière, près de 400 noms furent ajoutés à la liste des votants.

—Burlington va avoir une filature de tricot ; les citoyens font tous leurs efforts pour cela.

—La société Saint-Joseph, à sa dernière assemblée, a modifié ses reglements. Elle paie maintenant $150 aux veuves, et $50 aux heritiers d'un célibataire.

—Depuis longtemps, il n'y a eu autant d'excitation à la veille d'une élection, comme la semaine dernière, surtout dans les quartiers ou nos compatriotes étaient candidats. Heureusement que les Canadiens commencent à comprendre qu'ils forment un quart de la population de cette ville, et qu'ils doivent être unis s'ils veulent élire leurs candidats.

FALL RIVER—Le cercle Salaberry a eu ses élections semi-annuelles mardi soir.

—Le 19 courant, fête de Saint Joseph, il y aura messe et vêpres solennelles à l'église Sainte-Anne.

—Les membres du Cercle Salaberry se préparent à donner une soirée dramatique et musicale immédiatement après Pâques.

—M. L. N. Lebœuf a terminé ses études d'architecture navale à Boston. Il est entré chez M. L. G. Destrampe, architecte de cette ville.

—Le Dr J. B. Chagnon a été très gravement malade il y a quelques jours, nous sommes heureux d'apprendre qu'il est beaucoup mieux.

—M. U. Payan, de Sorel, P. Q., frère de M. l'abbé Payan, curé de la nouvelle paroisse canadienne Saint-Mathieu de Beauville est arrivé ici dans l'intention d'y demeurer.

LAKE LINDEN MICH—Voici le rapport de l'élection annuelle des officiers de la société Saint-Jean-Baptiste de Lake Linden, Mich., qui a eu lieu le 9 février :

President honoraire, M. l'abbé C. Ménard ; président, R. A. Goulette ; 1er vice-prés., Clovis Chatel ; 2ème vice-prés., Auguste Joyal ; sec.-arc., Francois Prince ; asst-sec.-arch., Ménard Laplante ; sec.-corr. F. O. Mayotte ; trés., Laurent Jacques ; comm.-ord., J. B. Guilbord ; sergent-d'armes, Jeffrey Saint-Pierre ; directeurs, Pierre Bissonnette, Emile J. Laplante, Jos. Galipeau, Louis Boudreau, Treffié Corbeille, sr, Edmond Beaudette, Pierre Corbeille. Cette florissante société compte 173 membres actifs, et malgré les pertes énormes qu'elle a subies par suite de l'incendie du 20 mai 1887, qui détruisit et les insignes et les drapeaux, elle est en bonne voie de prospérité et elle possède actuellement dans son trésor la jolie somme de $1,435.57.

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment a son magasin tout ce qui constitue la ligne d'epiceries dans ses moindres détails. Il espere par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

Fonderie de Hull

Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à executer toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous les ouvrages faits a son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIE"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Sussex

HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-propriétaire du "Royal Exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte, système européen, et sous la surintendence d'un cuisinier français de première classe.

Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neuf, les chambres sont spacieuses et des mieux aérées, faisant face au parc Major's Hill.

L'entrée privée est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos 536 et 538 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

AUX AMATEURS DU SPORT !

Nous tenons l'entrepôt le plus considérable d'armes à feu, ammunitions, appareils de pêche et articles de SPORT de toutes sortes.

Voyez notre catalogue illustré et la liste de nos prix.

HUNTON & LIVING

IMPORTATEURS

334, RUE WELLINGTON, 334

STEWART & FLECK, jr

Manufacturiers de toute description de

MACHINES pour MOULINS

Roues d'air, Engins à vapeur, Bouilloires, Cheveux (derricks), ouvrages en fonte pour Constructeurs, Colonnades. Pompes à vapeur et matériaux pour les Mineurs.

"VULCAN IRON WORKS"

RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Toutes réparations exécutées promptement.

T. STEWART,
23-1-88—6m ALEX FLECK, JR.

MOULIN A PLANER D'OTTAWA

—ET—

Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies

DE MOUNT SHERWOOD

Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en mains : Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.

Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.

R. THACKRAY, Propriétaire,
Bureau, 241, Rue Sparks, Ottawa.
Connexion téléphonique. 17—1—88

ENTRPRENEUR

—DE—

POMPES FUNEBRES

Chariot neuf, très élégant, le plus beau dans toute la cité d'Ottawa.

J. SENECAL

Coin des rues York et Dalhousie

Etablissement ouvert jour et nuit. Ordres exécutés avec promptitude.

Connexion téléphonique.

PLOMBAGE
CHAUFFAGE et
TOITURES.

F. G. JOHNSON & CIE

Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer, en plomb et travaux en cuivre.

Chantepleures en cuivre. Valves, *Inspirateurs* et Bouilloires.

Wrenches, Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.

Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.

Lieux d'Aisence, Eviers et bains, etc.

Couvertures en "Canada Plate" et tôle galvanisée.

Agents pour engins de Pease combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558

En face de la rue George.

AVIS AUX MERES — Le "SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

Pour garnir les Maisons

Nous venons de recevoir un assortiment de

TAPIS de BRUXELLES

—ET DE—

TAPISSERIES

Voyez-les avant d'acheter ailleurs.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNER

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

LE DIXIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Classe D. MERCREDI, 21 MARS 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

DEMANDE DE BILLETS

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

à S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.

M. Lefébvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous,

..... billets de 1re série à $1.00.

..... billets de 2me série à 25 cts.

La somme de $..... est ci-jointe.

No.....

Nom.....

Rue.....

ou Boîte du Bureau de Poste No.....

Localité.....

ADRESSE

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Manufacture de Voitures

—ROYAL—

SOLOMON LEVEILLE, PROP.

Je désire informer le public que je viens de faire l'acquisition du poste d'affaires de S. D. THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures légères, etc, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines où j'ai puisé des connaissances dans mon état, je crois en mesure de garantir entière satisfaction. Mes ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous ma direction ; les materiaux employés sont aussi ceux les meilleurs que l'on puisse se procurer et mes prix très bas.

Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que je mets en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS !

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour sleig Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 18

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—q

TAPISSERIE !

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis

4 Cts LA PIECE EN MONTANT

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.

Wm. HOWE

Edifice Howe, rue Rideau, et 398 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

—DE—

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE,
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPAREE
HUILE,
MASTIC
PINCEAUX,
VITRES, e

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

—MAGASINS :—

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

—POUR LA—

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crême de Miel et d'Amandes de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses de Melodie ma.

Un assortiment complet de nouveau des articles de toilette ci-dessus vient d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour medecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-2-88

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Réparer des Balances —OU— Inspecter vos Poids allez chez le soussigné

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.

Chèques et Billets en cuivre et en acier.

Presses à Sceaux et Mémorials.

Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc.

Etampes en Acier.

PRITCHARD & ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

No 175 RUE SPARKS